



RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données

avril 2018

par Vincent TERNY

*Responsable Information Economique et Correspondant Informatique et Libertés
des CCI Rochefort et Saintonge et CCI La Rochelle*

Le RGPD arrive !

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION
DES DONNEES PERSONNELLES



Qu'est ce que le RGPD ?

« Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) »

Le RGPD est une directive européenne qui oblige à respecter certaines règles concernant le traitement des données à caractère personnel.



Qui est concerné par le RGPD ?

Toutes les **entreprises et administrations** qui effectuent des **traitements** sur des **données à caractère personnel** de **citoyens européens**.



Qu'est ce qu'une personne physique ?



- ✓ représentant physique de personne morale
- ✓ ressortissants européens
- ✓ femme ou homme
- ✓ majeurs ou mineurs
- ✓ administrés
- ✓ consommateurs
- ✓ chefs d'entreprises,
- ✓ salariés,
- ✓ stagiaires
- ✓ porteurs de projets,
- ✓ apprentis,
- ✓ élus...

Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?

« Toute donnée relative à une personne physique identifiée ou pouvant être identifiée directement ou indirectement grâce à cette donnée. »



Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?

« Toute donnée relative à une personne physique identifiée ou pouvant être identifiée directement ou indirectement grâce à cette donnée. »

Directement :

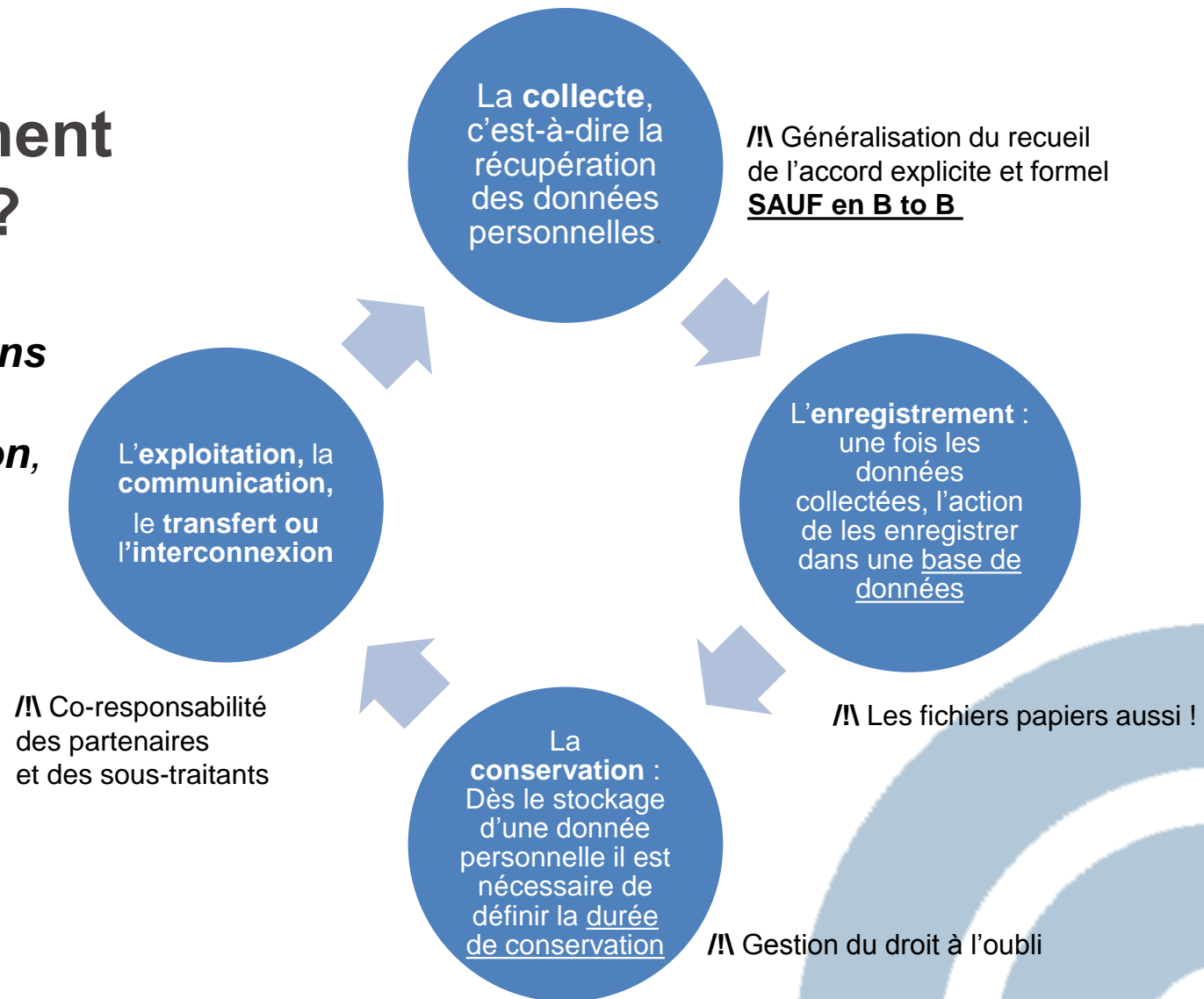
Nom,
Prénom,
Adresse mail,
Evaluations et gestions de carrières,
Relevés des absences,
RIB,
Titre honorifique,
CV
...

Indirectement :

N° de SS,
adresse IP,
Cookies
N° matricule,
N° SIREN,
Téléphone
Date et lieu de naissance
« Directeur des RH »,
« Président du club/asso »,
« élu en exercice à la CCI X »...

Qu'est ce qu'un traitement de données ?

« toutes les **opérations** portant sur des DCP, **informatisées ou non**, et notamment : ... »



Qu'est ce qui change avec le RGPD pour les citoyens ?

- droit d'accès élargi (avec guichet unique = CNIL)
- droit de rectification
- droit à la portabilité
- droit à l'oubli
- Protection renforcée des mineurs (15 ans)



Qu'est ce qui change avec le RGPD pour les responsables de traitements ?



AUJOURD'HUI	DEMAIN
Principe de déclaration simplifiée ou préalable des traitements	Principe de responsabilisation généralisée : prendre toutes mesures pour garantir la conformité . Etre en mesure de prouver à tout moment.
Exception de responsabilisation conditionnée à la désignation d'un CIL	DPO obligatoires si >250 salariés ou traitement de masse ou systématique
En cas contrôle , la CNIL émet des recommandations et un délais pour régulariser la situation	Autocontrôle

Qu'est ce qui change avec le RGPD pour les responsables de traitements ?



Penser la protection des données à chaque nouveau traitement

Tenir un registre interne des traitements

Sensibiliser/former les collaborateurs sur la protection des DCP

Effectuer une **analyse des risques**

Vérifier la **conformité des sous-traitants/prestataires**

Alerter sous 72 h CNIL et personnes concernées en cas de problème

Quelles bases légales pour quels traitements de DCP ?

Finalités des traitements	Bases légales
Intervention pour la sécurité nationale ou en cas d'urgence vitale	Loi/Règlement/Décret
Exercice directe ou par délégation d'un service public	Loi/Règlement/Décret
Exercice d'une mission d'intérêt général	Loi/Règlement/Décret
Exécution d'un contrat	Intérêt légitime
Autres	Consentement

Mais toujours avec une obligation d'**information préalable** (finalités, droits et destinataires) et de **traitements proportionnels des DCP**.

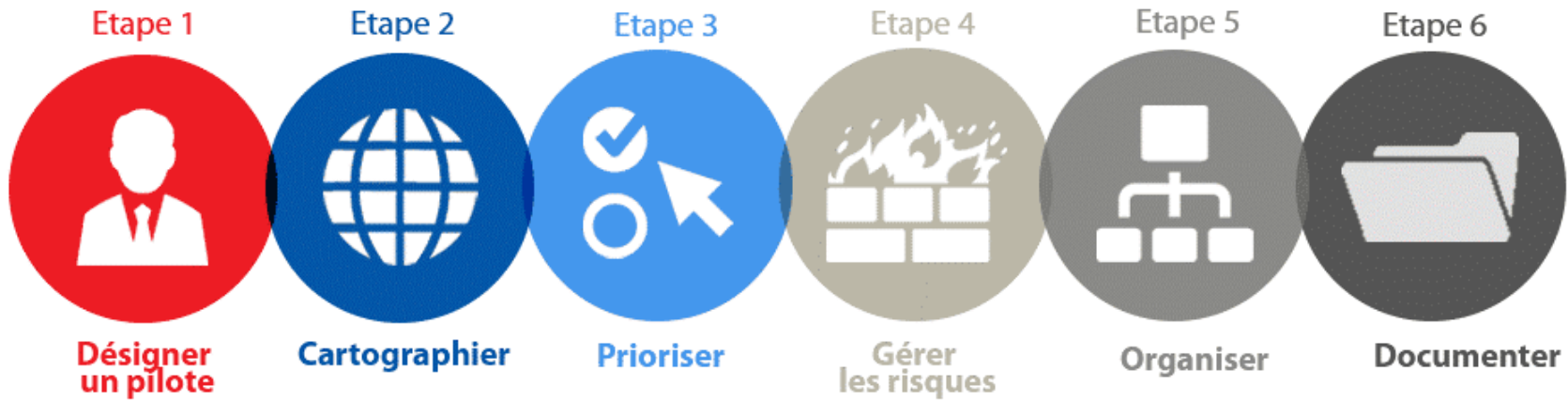
Que risque-t-on si l'on ne se met pas en conformité ?

Pour les entreprises, une amende administrative pouvant aller **jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial**.

Pour les administrations : l'amende appliquée peut s'élever jusqu'à **20 millions d'euros**.



Plan d'Actions à mettre en œuvre (recommandations CNIL)



Les 6 commandements pour une bonne protection des données personnelles



1. Ne collecter que les données **nécessaires**
2. Être **transparent** et délivrer une information claire



3. Penser aux **droits** des personnes
4. Garder la **maîtrises** des données récoltées



5. Identifier les **risques**
6. **Sécuriser** les données

Pour aller plus loin

CNIL

<https://www.cnil.fr/> > Règlement européen

BPI – CNIL : Le guide pratique « RGPD se préparer en 6 étapes »

<https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/bpi-cnil-guide-rgpd-tpe-pme.pdf>

CCI Rochefort et Saintonge

Antenne de Royan > Philippe Menon

Equipe « Compétences et formations » > Mauricette Lafont

Correspondant Informatique et Libertés > Vincent Terny

Exemple - Registre des traitements

TYPE DE TRAITEMENT	Réservation en ligne	Fiche de renseignement de séjour
Pourquoi faire ?	Gérer les réservations	Gérer le séjour
Cette collecte existe depuis quand ?	2014	2003
Qui fait la collecte ?	Prestataire X	Camping Z
Quelle(s) personne(s) ?	Catherine B.	Catherine B., Mlle XXX (saisonnier)
Auprès de qui se font les réclamations ?	Camping Z	Camping Z
Quelles sont les personnes concernées par cette collecte ?	Futurs clients	Clients résidents sur place
Quelles sont les données collectées ?	Nom, prénom, civilité, adresse, date de naissance, téléphone fixe, mobile, email et fax, numéro de CB, date CB, code sécurité CB.	Nom, prénom, civilité, adresse, nationalité, téléphone fixe/mobile, email, date de naissance (?)
Y-a-t-il des données sensibles ?	Oui (personnes mineures + données bancaires)	Oui (personnes mineures)
Quels sont les autres utilisateurs de ces données ?	Société X , Banque Y	NC
Quelle est la durée de conservation de ces données ? (La CNIL recommande de ne pas garder des informations sur un client inactif pendant plus 3 ans. Au terme, soit vous détruisez tout, soit vous enlever/masquer les informations personnelles.)	3 ans	3 ans
Dernière mise à jour des données de ce tableau	12/04/2018	12/04/2018

Exemples – Mention RGPD

[] **Oui, je donne mon accord** pour que les informations personnelles collectées dans ce questionnaire (raison sociale pour les entreprises individuelles téléphone et email personnel) soient utilisées uniquement par XXX pour mettre en place des actions les plus adaptées -gratuites ou non- pour répondre aux besoins exprimés à travers ce questionnaire.

Si vous ne donnez pas votre accord, vos réponses seront traitées anonymement et vous ne recevrez aucune information.

Dans le respect de la loi du 6/01/1978 relative à l'informatique et aux libertés et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'un droit à l'oubli concernant les informations personnelles collectées vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en adressant votre demande à : Monsieur X, CIL/DPO, x@entreprise.fr

Les informations individuelles collectées dans ce questionnaire et notamment le chiffre d'affaires sont destinées exclusivement à l'usage interne de XXX à des fins d'études et d'analyses économiques du territoire ; elles sont toujours traitées anonymement et globalement.

Dans le respect de la loi du 6/01/1978 relative à l'informatique et aux libertés et conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'un droit à l'oubli concernant les informations personnelles collectées vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en adressant votre demande à : Entreprise X- Monsieur X- BP – 17000 ROCHEFORT CEDEX – 05 46 00 00 00, CIL/DPO, x@entreprise.fr

Pour en savoir plus les engagements de notre entreprise en matière de traitement des données personnelles, consultez notre Charte sur notre site, rubriques Mentions Légales.



RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données

avril 2018

Vincent TERNY

*Responsable Information Economique et Correspondant Informatique et Libertés
des CCI Rochefort et Saintonge et CCI La Rochelle*

v.terny@rochefort.cci.fr | 06 87 76 65 83